

Date de tombée du prochain St-U :  
Vendredi 21 mars 2014 / 16h30

# Le St-U

Vol. 39 No. 2 - Jeudi 27 février 2014

**MUNICIPALITE** Tél. : 418-277-2124

Fax : 418-277-2055

[www.saintubalde.com](http://www.saintubalde.com)

<b>Réceptionniste</b>	<b>poste 101</b>
<b>Directeur général</b> sderaspe@saintubalde.com	<b>poste 102</b>
<b>M. le maire</b> mairie@saintubalde.com	<b>poste 104</b>
<b>Le St-U</b> lestu@saintubalde.com	<b>poste 106</b>
<b>Inspecteur municipal</b> urbanisme@saintubalde.com	<b>poste 105</b>
<b>Caserne</b>	<b>poste 201</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>poste 203</b>
<b>Salle paroissiale</b>	<b>poste 204</b>
<b>Travaux publics</b> gcauchon@saintubalde.com	<b>poste 205</b>
<b>Urgence Voirie</b>	<b>277-2733</b> <b>1-418-285-7164</b>
<b>Service des loisirs</b> rdery@saintubalde.com	<b>poste 206</b>
<b>Horaire de l'aréna</b>	<b>poste 208</b>
<b>Restaurant Aréna</b>	<b>277-2648</b>

<b>BUREAU DE POSTE</b>	<b>277-2473</b>
<b>PUBLISAC</b> www.publisac.ca	<b>1-888-999-2272</b>
<b>CLSC ST-UBALDE</b>	<b>277-2256</b>
<b>CLSC ST-MARC</b>	<b>268-3571</b>
<b>CAISSE DES JARDINS</b>	<b>277-2104</b>
<b>C. SCOL. PORTNEUF</b>	<b>1-418-285-2600</b>
<b>ÉCOLE LA MORELLE</b>	<b>277-2160</b>
<b>ÉCOLE SEC. ST-MARC</b>	<b>268-3561</b>
<b>MRC PORTNEUF</b>	<b>1-877-285-3746</b>
<b>OMH DE ST-UBALDE</b>	<b>277-2924</b>
<b>PRESBYTÈRE</b>	<b>277-2992</b>
<b>RESSOURCERIE PORTNEUF</b>	<b>268-8574</b>
<b>VILLA DU CLOCHER</b>	<b>277-2710</b>
<b>SURETE DU QUEBEC</b> (Rens. administratifs : 268-1241)	<b>310-4141</b>

## REMERCIEMENTS À MONSIEUR JEAN-BAPTISTE DESALLIERS

Les membres du conseil municipal offrent, au nom de la population, leurs remerciements à M. Jean-Baptiste Desalliers pour ses nombreuses années d'implication dans les activités municipales. Son parcours est assez exceptionnel, soulignons que dès 1974, il était nommé inspecteur en construction et en 1986, il fut nommé membre du Comité consultatif d'urbanisme, poste qu'il occupa jusqu'en début février 2014.

Il a su se faire apprécier de ses collègues par ses connaissances, sa sagesse, sa disponibilité, son écoute, son impartialité et surtout ses bons conseils. Les employés de la municipalité et les membres du Comité consultatif d'urbanisme vous témoignent également toute leur gratitude pour le temps consacré bénévolement à l'urbanisme et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la communauté de Saint-Ubalde.

La Municipalité de Saint-Ubalde



## AVIS IMPORTANT

Afin que nous puissions nous conformer aux exigences du schéma de couverture de risques adopté par la municipalité, nous devons procéder à l'inspection des résidences d'habitation.

Le moyen retenu par la municipalité consiste à faire votre auto-inspection. Pour ce faire, nous demandons votre collaboration afin de compléter le formulaire d'auto-inspection que vous recevrez sous peu par la poste, et de nous le renvoyer au plus tard le 20 mars 2014, à l'aide de l'enveloppe de retour incluse dans l'envoi.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Serge Auger, chef pompier  
Département incendie Saint-Ubalde

# Vie municipale

## Séance régulière du 10 février 2014

**Rés. 2014-02-27** Adoption de l'ordre du jour

**Rés. 2014-02-28** Adoption des minutes du 13 janvier 2014

**Rés. 2014-02-29** Adoption des comptes au 7 février 2014

**Rés. 2014-02-30** Autorisant un empiètement de 4.05 mètres dans la bande riveraine (qui est de 10 m pour la zone) pour un garage et de 3.05 mètres pour un solarium construits à l'adresse 5014 Chemin du Lac Perreault conditionnel à la démolition d'un abri à bois et d'un appentis au garage et une diminution de 0.29 mètres du balcon.

**Rés. 2014-02-31** Autorisant un empiètement de 6.50 mètres dans la marge de recul avant pour une résidence située au 1166 rang St-Achille.

**Rés. 2014-02-32** Nomination de M. Réjean Léveillé sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Saint-Ubalde.

**Rés. 2014-02-33** Motion de remerciements à M. Jean-Baptiste Desalliers pour ses nombreuses années d'implication bénévole au sein du CCU.

**Rés. 2014-02-34** Autorisant M. Robert Déry, directeur des loisirs, à présenter une demande d'aide financière au programme PIQM-MADA.

**Rés. 2014-02-35** Nommant Mme Annie Breau responsable de la question Familles et Aînés à Saint-Ubalde.

**Rés. 2014-02-36** Autorisant M. Robert Déry, directeur des loisirs, à présenter un projet de création d'emploi au Programme Placement Carrière-Été (Emploi-Étudiant).

**Rés. 2014-02-37** Acceptant l'offre de services professionnels présentée par LVM inc. pour le contrôle qualitatif des

matériaux concernant le projet de réfection du chemin du Lac Blanc au coût estimé de 4,500 \$ taxes en sus.

**Rés. 2014-02-38** Autorisant la municipalité à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture de 9,200 tonnes métriques de MG-20 de type granitique pour le projet de réfection du chemin du Lac Blanc.

**Rés. 2014-02-39** Autorisant la municipalité à procéder à un appel d'offres public pour des travaux de traitement de surface sur une longueur approximative de 2.8 kms sur le chemin du Lac Blanc.

**Rés. 2014-02-40** Autorisant le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) firme pour des travaux de pulvérisation sur le chemin du Lac Blanc.

**Rés. 2014-02-41** Accord de principe pour la production par la firme Dessau d'un avis technique pour la modernisation des installations de pompage des eaux usées dont les modalités du mandat et le montant forfaitaire exigé restent à être déterminés.

**Rés. 2014-02-42** Composition du comité technique pour l'analyse des offres de services professionnels d'ingénierie pour le projet de mise à niveau du réseau d'aqueduc : Pauline Frenette, secrétaire-trésorière adjointe, Guy Cauchon, directeur des travaux publics, Jean-Marie Cauchon personne non élue et Serge Deraspe, directeur général.

**Avis de motion** de la présentation lors d'une prochaine séance de ce conseil d'un règlement visant un protocole en matière d'entraide en cas d'incendie.

**Rés. 2014-02-43** Adoption du règlement n° 227 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus révisé de la municipalité de Saint-Ubalde ».

**Rés. 2014-02-44** Acceptant l'offre de Desjardins Centre financier aux Entreprises Québec-Portneuf pour le financement temporaire d'un montant de 49,500 \$ du règlement # 141 (aqueduc) au taux préférentiel de base majoré de 0.75 %

**Rés. 2014-02-45** Acceptant la plus basse soumission conforme soit Québec Multiplants au montant de 3,933.29 \$ taxes en sus pour la fourniture de 810 plants (végétaux); autre soumissionnaire Genero horticulture 4,379.97 \$ taxes en sus.

**Rés. 2014-02-46** Autorisant le versement d'un montant de 2,000 \$ au Comité de la Bibliothèque pour l'achat de volume.

**Rés. 2014-02-47** Établissant le loyer mensuel des locaux du CLSC dans l'édifice municipal au prix fixe de 815 \$ pour une période de 10 ans soit du 01-07-2013 au 30-06-2023.

**Rés. 2014-02-48** Appui à la Ville de Cap-Santé dans ses démarches auprès du CRTC pour avoir accès au réseau de la télévision communautaire CJSR-LA-TVC Portneuvoise.

**Rés. 2014-02-49** Demandant à Transports Canada de modifier les positions des restrictions sur les Lacs Crillon et à la Perchaude.

**Rés. 2014-02-50** Levée de l'assemblée.

## Séance spécial du 17 février 2014

**Rés. 2014-02-51** Acceptant l'offre de MicroGest Informatique pour la fourniture d'un ordinateur Lenovo mémoire 8 GB, 2 disques durs et 1 clavier et souris sans fil au prix de 1,367.48 \$ taxes en sus.

**Rés. 2014-02-52** Autorisant une aide financière de 2,000 \$ pour la réalisation d'une salle de mise en forme (spinning/crossfit) pour le développement aérobique à l'école de

St-Marc accessible au public et visant la rétention des étudiants dans le réseau scolaire de Portneuf.

**Rés. 2014-02-54** Levée de l'assemblée.

Séance spécial du 20 février 2014

**Avis de motion** de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement décrétant des travaux de réfection sur le rang Ste-Anne et la route Drouin.

Séance spécial du 17 février 2014

**Rés. 2014-02-55** Avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant des travaux de réfection du rang Ste-Anne et de la route Drouin.

**Rés. 2014-02-57** Adoption du règlement d'emprunt no. 228 décrétant des travaux de réfection dans le rang Ste-Anne et dans la route Drouin et autorisant une dépense et un emprunt de 312,668 \$ remboursable en 15 ans.

**Rés. 2014-02-53** Autorisant l'engagement d'Alexis Saint-Germain à titre de pompier volontaire.

**Rés. 2014-02-56** Levée de l'assemblée

**Rés. 2014-02-58** Levée de l'assemblée.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF



### Ordre du jour

#### Session régulière

Lundi le 10 mars 2014 à 19h00

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de minutes
3. Adoption des comptes
4. Dépôt du rapport des revenus et dépenses
5. Rapport directeur de services municipaux : Loisirs  
Sécurité publique  
Travaux publics
6. Période questions
7. Procès-verbal Comité consultatif d'urbanisme
8. Résultat appel d'offres traitement de surface Chemin du Lac Blanc
9. Résultat appel d'offres MG-20
10. Résultat appel d'offres travaux de pulvérisation Chemin du Lac Blanc
11. Nomination préposé à l'enregistrement des animaux de race canine
12. Nomination du garde-feu municipal
13. CAPSA quote-part 2014
14. Varia
15. Correspondance
16. Période de questions
17. Certificat de disponibilité de crédit

## INFOS... URBANISME

Dans toutes les résidences, il est important d'avoir des avertisseurs de fumée. De plus, il est obligatoire d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone pour les habitations ayant les appareils qui produisent une combustion, tels que poêle à bois, fournaise à l'huile, système de chauffage au gaz, cuisinière au gaz, etc. Toute habitation qui possède un garage attenant ou intégré au bâtiment principal doit être munie d'un avertisseur de monoxyde de carbone.

Si c'est possible, il est conseillé d'installer vos avertisseurs près des aires de repos où l'on dort et aussi dans les corridors.

*Claudia Lambert*  
Inspectrice municipale

## CRÉDIT ÉCORÉNOV

Le gouvernement du Québec a instauré un programme de crédit d'impôt conçu pour stimuler l'économie à court terme en soutenant l'emploi dans le secteur de la rénovation résidentielle. En bref, plusieurs travaux sont admissibles dont spécifiquement les fosses septiques et champs d'épuration qui auront été exécutés entre le 7 octobre 2013 et le 31 octobre 2014 par un entrepreneur qualifié en travaux de rénovation éco responsable.

Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers propriétaires d'un lieu principal de résidence ou d'un chalet. L'aide fiscale accordée par le crédit d'impôt ÉcoRénov, qui sera d'un montant maximal de 10,000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excèdera 2,500 \$.

Les gens intéressées à obtenir de plus amples informations écrites sur ce crédit d'impôt peuvent s'adresser au secrétariat municipal pour obtenir une copie du document intitulé « **Bulletin d'information 7 octobre 2013** 2013-10 ». ».

# CHRONIQUE PRÉVENTION de votre service Incendie



## SAVIEZ-VOUS QUE...

Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à dédaigner : il peut s'avérer utile dans certaines situations.

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants. N'oubliez pas : en cas d'incendie, vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée!

Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, Le Ministère de la Sécurité Publique du Québec recommande de vous en débarrasser. Donc, si vous devez vous en procurer un, lisez ce qui suit...

### Comment le choisir

-  Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).
-  Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C. Un tel appareil peut éteindre des feux :
  -  (A) de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
  -  (B) de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
  -  (C) d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.
-  Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que l'extincteur a la capacité d'éteindre :
  - un feu de 0,06 m<sup>3</sup> (2 pi<sup>3</sup>) de papier ou de bois (2A) ou
  - un feu de 0,9 m<sup>2</sup> (10 pi<sup>2</sup>) d'essence ou d'huile (10B);
  - l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C)

Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

### Comment l'installer

Avant de l'installer, lisez bien les instructions; n'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment l'utiliser.

-  Vérifiez que le sceau et l'indicateur de manipulation ne sont ni brisés ni absents.
-  Placez l'extincteur bien en vue et près d'une sortie. Toutefois, il ne doit pas être trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.
-  Placez les directives d'utilisation à la vue.
-  Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
-  Il ne doit jamais être déposé au sol.
-  Il doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
-  Si son poids excède 20 kg (45 lb), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.
-  N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.
-  Assurez-vous que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'appareil sont bien visibles.
-  Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.

## Comment l'entretenir

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

-  Vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.
-  Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé.
-  Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
-  Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
-  Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez vous en débarrasser.
-  Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert.

Tous les ans, faites-le vérifier par une personne qualifiée. Communiquez avec le service de sécurité incendie pour connaître le service d'entretien d'extincteurs portatifs de votre région. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

Saviez-vous qu'un feu double de volume toutes les minutes?

## Comment l'utiliser

S'il y a un feu, **faites d'abord évacuer le domicile**. Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée. **Assurez-vous d'abord d'être en sécurité**.

**S'il y a du danger, ÉVACUEZ les lieux et composez le 9-1-1. Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.**

Pour utiliser l'extincteur :

1. Retirez l'extincteur de son support.
2. Soupelez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
3. Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
4. Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
5. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
6. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
7. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
8. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
9. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.

Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.



Votre service incendie vous offre le service de vérification et remplissage de vos extincteurs à prix modique, vous pouvez en bénéficier en déposant vos extincteurs au bureau municipal



N'oubliez pas que peu importe la saison, **un permis de brûlage est obligatoire pour tous feux à ciel ouvert**. Pour obtenir votre permis de feu, communiquez avec le garde-feu municipal, M. Frédéric Genest au (418) 277-9294 ou (418) 284-2667 ou son substitut M. Serge Auger au (418) 277-2556 ou (418) 326-0446.

# Vie communautaire



## CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-UBALDE

**Brunch des fermières** le 2 mars 2014 de 9 h 30 à 13 h.  
**Coût** : Adultes 9.00\$ et enfants de moins de 12 ans 4.00 \$.

**Tirage d'une catalogue pour lit double.**

Au menu : Fricassée, fèves au lard, jambon, œufs, rôties, jus, thé, café ainsi qu'une table de dessert.

On vous attend en grand nombre!



**Réunion des fermières** Mercredi 12 mars 2014 à 19h30 à la salle municipale.

**ART TEXTILE** : chapeau (tricot / crochet)

**ART CULINAIRE** : Cup cake muffins

**Pour infos** : Raymonde au 277-9118



**« L'eau qui coule ne revient pas. Ainsi va la vie. Alors prends la du bon côté et sois heureuse. »**



## FADOQ DE SAINT-UBALDE

**Jedi 6 mars horaire spéciale** pour souligner la «Journée de la Femme».

**10 h 30 -** Bingo 5 tours à 15,00 \$ Jack Pot 60,00 \$  
Bingo ordinaire 25,00 \$

**12 h 00** Diner servi par la boulangerie Germain.

**Réservez et payez avant le 2 mars au coût de 14,00 \$**  
**Anita : 418 277-2354**

**13 h 30** Conférence de 30 minutes sur l'appui pour les proches d'aidants des Aînés par Isabelle Daigle.

**14 h 00** Les activités se poursuivent pour le reste de l'après-midi.

***Bienvenue à tous; hommes et femmes!***

**Vendredi 4 avril** : Cabane Chez Boisvert

Réservez avant le 31 mars au coût de 16 \$ payable à l'entrée

**Pour information** : Anita 277-2354

Yvette 277-2092

FADOQ Saint-Ubalde

**« Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix »**

## **Les cartes à Saint-Ubalde**

**Mardi** : 4, 11, 18 et 25 mars,  
Whist militaire aréna de St-Ubalde.  
**Insc.** 13 h à 13 h 20., 3,00 \$



**Vendredi** : 7 mars  
Whist militaire aréna de St-Ubalde  
**Insc.** 19h. à 19h.30 5,00\$

**Table complète ou non.**

**INFO** : 277-9101 ou 277-2067



## **Le BINGO à la Villa du clocher**

Le bingo a lieu le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois à 13h30. Et ce, jusqu'en avril.

Lucette Girard

## **Club de chasse et pêche St-Ubalde**

La journée familiale de pêche blanche au Lac à la Hache, organisé par le Club de Chasse et Pêche St-Ubalde, le 1<sup>er</sup> février dernier fut encore un grand succès. En effet 647 adultes et 250 enfants ont participé à cette journée d'activités. Les plus jeunes ont profité de la pêche dans un bassin, tandis que les adultes ont profité de l'ensemencement de truites le matin même.

Martin Clément, du Lac-aux-Sables s'est mérité la chaloupe de 12 pieds en fibre de verre équipée d'un moteur électrique et d'une batterie, ainsi que plusieurs autres gagnants de prix de présence.

Nous remercions également tous les bénévoles ainsi que les commanditaires qui nous ont aidés financièrement lors de ces activités : Municipalité de St-Ubalde, Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, Coop St-Ubalde, Épicerie Serge Delisle, Transport Jacques Delisle, Carrosserie Plus, Patates Dolbec Inc, Marché Tradition du Lac-aux-Sables, Location de Chapiteau Relais du Lac Blanc, Batterie Mauricie, Mauricie Évasion Sports ainsi que Villemure Chasse et Pêche.

**La direction du club** : Joël Denis, Simon Denis, Jocelyn Julien, Roméo Demers, Carl Perron, Emmanuel Dufour et France Drouin.

# La bibliothèque Guy-Lavolette

## Heures d'ouverture pour la bibliothèque:

Les mardis de 18h30 à 20 heures et les jeudis de 13h30 à 15 heures et de 18h30 à 20 heures.

***Vous pouvez participer à un concours organisé par la bibliothèque de la Capitale-Nationale. Beaux prix à gagner.***

Concours



**Du 1<sup>er</sup> février  
au 21 mars 2014**

Découvrez le portail de votre bibliothèque, membre du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, et courez la chance de gagner l'un des prix suivants:



**1<sup>er</sup> prix :**  
iPad Air Wi-Fi 16 Go avec écran Retina

**2<sup>e</sup> prix :**  
iPod touch 5<sup>e</sup> génération de 32 Go

**3<sup>e</sup> prix :**  
Liseuse électronique Glo de Kobo

Pour participer, visitez le  
[www.mabibliotheque.ca/cnca](http://www.mabibliotheque.ca/cnca)



## **Pré-retraités de Saint-Ubalde Faites vos jeux**

25 avril : Casino de Charlevoix, départ de St-Ubalde à 8,45hres. Coût: 35\$ Réserver "tôt.

2 août : Théâtre Hector-Charland à l'Assomption, départ de St-Marc à 13 h 00 Coût: 120\$. Tout compris.

***Renseignements et réservations avant le 15 juin, selon place disponible.***

### Autres voyages disponibles

Pour information et renseignements, contactez:  
Nicole J. Cossette  
418-277-9047  
[nikky.7@hotmail.com](mailto:nikky.7@hotmail.com)

*Dimanches après-midis en musique à la  
Salle du Presbytère!!!*

Dimanche le 9 mars : Anthony Auger et sa guitare.

Le spectacle aura lieu à 13h30.  
Entrée libre!

Bienvenue à tous!!



Une Accorderie est un regroupement de membres appelés «**AccordeurEs**». Dans un esprit de partage et de solidarité, ils s'aident eux-mêmes en aidant les autres par des échanges de services et/ou d'activités avec comme monnaie leur temps au lieu de l'argent.

Nous sommes déjà 52 membres. Janvier et février sont les mois où l'on débute les choix d'offres et de demandes. Dans le bottin, plus de 160 services offerts et 19 demandes spéciales.

Surveillez nos activités sur le site [accorderie.ca/portneuf](http://accorderie.ca/portneuf) et sur Facebook privé.

### **Voici comment vous inscrire :**

- Par téléphone, au 418-326-1284; ou
- En allant sur le site [accorderie.ca/portneuf](http://accorderie.ca/portneuf)
  - Cliquer sur devenir membre et compléter les informations demandées.

Pour utiliser votre statut de membre, lors de la première rencontre, vous devez souscrire une part sociale de 10\$ (remboursable en cas de départ). À l'adhésion, chaque AccordeurE se voit remettre 15 heures dans son compte/temps et l'accès à son Espace membre.

**Contactez : Christine Tanguay, coordonnatrice.  
418-326-1284 – portneuf @accorderie.ca**

## **Bingo-Cadeaux**

Dimanche, le **23 mars** 2014, à **13h30**, au Centre d'hébergement St-Casimir (605, rue Fleury)

**Les profits amassés iront au Comité des Bénévoles pour l'organisation des activités offertes aux résidents de l'endroit pendant l'année.**

Nous avons besoin de votre encouragement.

Coût : 1 \$ la carte

***Venez en grand nombre!***



## COMMUNIQUÉ

### OPÉRATION CURRICULUM

Accès Travail Portneuf et le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf s'unissent afin d'offrir une activité destinée aux chercheurs d'emploi.

Saint-Basile, le 4 février 2014 - Accès Travail Portneuf et le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf s'associent de nouveau pour la réalisation de l'activité « Opération Curriculum », qui aura lieu du 3 au 13 mars 2014 à Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Raymond, Donnacona et Saint-Basile.

Offerte dans le cadre de la quatorzième édition du Salon Contact Emploi Portneuf, l'activité « Opération Curriculum » permettra aux chercheurs d'emploi de faire vérifier ou rédiger leur curriculum vitae gratuitement, en prévision du Salon Contact Emploi qui aura lieu les 21 et 22 mars 2014, à l'École secondaire Donnacona.

L'Opération Curriculum se déroulera à :

**Saint-Raymond et Saint-Marc-des-Carrières**

Du 3 au 6 mars 2014

**Donnacona et Saint-Basile**

Du 10 au 13 mars 2014

Les personnes intéressées à faire vérifier ou rédiger leur curriculum vitae peuvent contacter Jocelyne ou Francine, au 418 329-2511 ou au 1-800-897-9910.

Pour renseignements :

**Claire Fleury Directrice adjointe**

**Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf 418 329-1357**



### **Conférence sur les oiseaux du Québec!**

Le 5 avril prochain, la bibliothèque de Saint-Ubalde vous convie à une conférence de Robert Morin (M. Moineau)

Une visite dans ce monde fabuleux des oiseaux de notre province mettant en vedette les oiseaux, leurs chants, leurs caractéristiques.

L'activité attire l'attention sur nos oiseaux d'ici, en ville comme à la campagne.



Date : Samedi 5 avril 2014

Heure : 14h

Lieu : Salle paroissiale

Information : Stéphanie Marineau 418-277-9034

### **Prochaine conférence du Carrefour F.M. Portneuf**

«10 trucs pour prendre soin de sa santé mentale»

Invitée : Monique Boneiski

Mercredi, le 26 mars 2014, à 19h00

Dans nos locaux

Au 165, rue St-Ignace, à St-Raymond

Pour réservation : **418 337-3704 ou 1-888-337-3704**



### **Le Salon Contact Emploi Portneuf**

Un rendez-vous à ne pas manquer!

La 14e édition de ce salon se tiendra les **21 et 22 mars 2014, dans les gymnases de l'École secondaire à Donnacona.**

Quarante entreprises seront présentes afin de présenter les 300 emplois qu'elles ont à offrir!



---

*Notre magasin Coop de Notre-Dame-de-Montauban s'est distingué parmi plus de 50 magasins dans toute la province de Québec, pour l'année 2013, par ses performances exceptionnelles en sécurité alimentaire. 6 délégués de notre fournisseur en épicerie Loblaw sont venus visiter notre magasin de Notre-Dame-de-Montauban et décerner le certificat à M. Charles Lavoie et toute son équipe.*

*FÉLICITATIONS À TOUTE L'ÉQUIPE!!!*

---

## **OFFRE D'EMPLOI**

### **Centre de Rénovation Unimat de St-Ubalde**

•Commis-quincaillerie

Poste à temps plein ou temps partiel

**Disponible maintenant**



---

**VOIR RENÉ AUGER ou envoyer C.V. par :**

Courriel : [coopstubald@globetrotter.net](mailto:coopstubald@globetrotter.net) ou

Télécopieur : 418-277-2172 ou

Poste : 464, St-Paul, St-Ubalde, GOA 4L0

À l'attention de René Auger

---

# Chronique Santé



## ***Vous ronflez?***

On vous dit que vous faites trembler les murs avec votre ronflement?

On vous dit que vous arrêtez de respirer plusieurs secondes, plusieurs fois par nuit?

Vous vous réveillez trempé pendant la nuit, avec des palpitations et vous cherchez votre souffle?

Votre lit est tout défait au matin, les couvertures sont arrachées et vous avez mal à la tête?

Vous êtes fatigué, vous avez l'impression de mal dormir?

Vous vous endormez dès que vous vous assoyez 10 minutes, en lisant, en regardant la télévision et même en jouant aux cartes?

Ou comme passager en auto, ou pire, au volant, arrêté à un feu rouge?

Vous n'avez pas besoin d'avoir tous ces symptômes pour consulter rapidement et avoir une évaluation médicale sérieuse.

En effet, l'apnée du sommeil est une cause d'hypertension artérielle en plus d'être un facteur de risque augmentant les accidents cardiaques et les AVC.

Il y a plusieurs traitements possibles pour les ronflements avec apnée, donc n'attendez pas que des dommages du manque d'oxygène se fassent sentir pour chercher des solutions!

Il faut mettre un terme aux désagréments des ronflements!

***Hélène Berlinguet md***

# Petites annonces

## À LOUER

Logement 5 1/2, 2<sup>e</sup> étage. Au 480A rue St-Paul. 340\$/mois. Non éclairé, non chauffé et aucun chien. Libre. Tél. : 418 277-9025.

Logement 4 1/2 sur deux étages au 404A, rue St-Paul. Pas de chien. 320\$/mois. Tél. : 277-2842.

Logement 4 1/2 461, boul. Chabot 350 \$ / mois. Libre immédiatement! Tél. : 418 277-9154

## DIVERS

Lapins prêt à cuire, Abattoir certifié et emballage sous vide. Prix intéressant. Contactez André au 418 277-2513.

Tournois de Poker (Texas Holdem)  
Bienvenue à tous! Lieu : Resto-Bar le Cavro 310, boulevard Chabot.

Date : dimanche 2 mars 2014 à 14h  
Admission : 50 \$ Contacteur : Mario au 418 277-2799.

## Ménage de printemps

-Lavage de vitre

-Peinture, etc.

Ouvrage garantis!

Contacteur : Mario au 418 277-2799

## À VENDRE

Maison située au centre du village avec garage 14x24 avec trust habitable combiné d'un abri d'auto 12x24. **Beaucoup de travaux effectués depuis 2008.** Salle de bain refaite à neuf en 2012, plomberie, réservoir d'eau

chaude, isolation au sous-sol à l'uréthane, installation d'un drain agricole et maçonnerie autour du solage de pierre, galerie avant en composite (reste façade à terminer, mais matériaux en main), etc. **Devenez propriétaire au prix d'un loyer. Venez visiter, un coup d'œil à l'intérieur vous charmera.** Prix : 114 000 \$ négociable. France : 418 277-9310

Stores blancs verticaux 64' large x 76' haut (ouvrent au centre). Table de cuisine blanche avec 4 chaises. Très propre. Bon prix. Contacteur : Rodrigue Denis, le soir, au 418 277-2005



**Estimation gratuite**



- Installation septique
- Excavation générale
- Vente de concassé
- Épandage de pierre à chaux



418 277-2060 • Sans frais : 1 866 277-2060  
361, boul. Chabot, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0  
[www.entstubald.com](http://www.entstubald.com) RBQ : 8297-3983-28



**NOUVEAU LOCATION DE balai brosse et de souffleur à feuilles, pour nettoyer rapidement et efficacement votre pelouse**

Réparation de VTT, moto, bateau, scie à chaîne, tracteur à gazon, débroussailluse, etc.  
**VENTE : scies à chaîne, tondeuse, tracteur à gazon et accessoires, etc ... À PRIX COMPÉTITIFS !!!**



MÉCANIQUE  
**MICHEL DELISLE**  
ATELIER DE RÉPARATION MÉCANIQUE

## PETIT RAPPEL

Le premier versement de taxes arrive à grands pas. En effet, le paiement doit être fait au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2014 sans quoi, vous perdrez le privilège de payer en quatre versements.



## CHANGEMENT D'HEURE!

Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche, du 8 au 9 mars 2014. Cela signifie que l'on devra avancer d'une heure.

**C'est aussi le temps de vérifier les avertisseurs de fumée et remplacer la pile, si nécessaire. N'installez jamais de piles rechargeables. Pour des renseignements sur la sécurité : [www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie)**

# Mars 2014

## LÉGENDE

<b>D</b>	Déchets	<b>F</b>	Feuilles/Herbe
<b>R</b>	Recyclage	<b>M</b>	Monstres
<b>S</b>	Sapins	<b>O</b>	Matières organiques

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
						<b>1</b>  Premier versement de taxes foncières
<b>2</b>  Brunch des fermières de 9h30 à 13h00  9h30 : Célébration	<b>3</b>	<b>4</b>  Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20  Biblio 18h30 à 20h	<b>5 R</b>	<b>6</b>  Jour de la femme  Âge d'Or Activités(Jackpot ) (à déterminer) 13h : salle par.  Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	<b>7</b>  Whist, Aréna, 5\$ Inscr. 19h à 19h30	<b>8</b>
<b>9</b>  Changement d'heure !  9h30 : Célébration	<b>10</b>  Séance du conseil 19h	<b>11</b>  Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20  Biblio 18h30 à 20h	<b>12 D</b>  Réunion des fermières 19h30 à la salle par.	<b>13</b>  Âge d'Or Activité 13h : salle par.  Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>16</b>  9h30 : Célébration	<b>17</b>	<b>18</b>  Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20  Biblio 18h30 à 20h	<b>19 R</b>	<b>20</b>  Âge d'Or Activité et Jackpot 13h : salle par.  Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	<b>21</b>  Date de tombée pour le prochain St-U  Bingo Villa 13h30	<b>22</b>
<b>23</b>  9h30 : Célébration	<b>24</b>	<b>25</b>  Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20  Biblio 18h30 à 20h	<b>26 D</b>	<b>27</b>  Âge d'Or Activité 13h : salle par.  Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	<b>28</b>	<b>29</b>
<b>30</b>  9h30 : Célébration	<b>31</b>					